



LA PLAINE DES PALMISTES

Affaire n°01-050418 : Séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018 / Approbation du Procès-Verbal

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 29 mars 2018 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 20

Absent (s) : 05

Procuration (s) : 04

Total des votes : 24

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE

Marc Luc BOYER

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU CINQ AVRIL**

DEUX MILLE DIX-HUIT

L'an deux mille dix-huit le CINQ AVRIL à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Aliette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale à Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Éric BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET conseiller municipal.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

Affaire n° 01-050418
Séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018 / Approbation du Procès-Verbal

L'an deux mille dix-huit le **1^{er} mars** à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **22 février 2018** que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présents est de **23** à l'ouverture de la séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'adoption du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal du **1^{er} mars 2018**.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à la majorité 21 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean Luc conseiller municipal - BOYER Lucien conseiller municipal - DELATRE Joëlle conseillère municipale) :

- **APPROUVE** le Procès-verbal du conseil municipal du **1^{er} mars 2018**.

(Pièce Jointe : Procès-verbal du conseil municipal du **1^{er} mars 2018**)

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

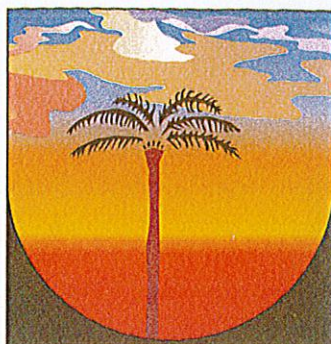
Pour copie conforme

LE MAIRE



Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018



LA PLAINE DES PALMISTES

Procès-verbal
de la séance du Conseil Municipal
du 1^{er} mars 2018

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE
DU 1^{ER} MARS DEUX MILLE DIX HUIT**

L'an deux mille dix-huit le 1^{er} mars à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie ALMEIDAS SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - Victorin LEGER conseiller municipal - André GONTHIER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipal - Eric BOYER conseiller municipal

ABSENT(S) : Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale.

PROCURATION(S) : René HOAREAU conseiller municipal à Ghislaine DORO conseillère municipale - Joëlle DELATRE conseillère municipale à Jean-Luc SAINT-LAMBERT.

Le nombre des membres en exercice étant de 29

Procuration (s) : 02

Absent (s) : 04

Total des votes : 25

Ouverture de séance : 16h40

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM01-050418- DE Date de télétransmission : 12/04/2018 Date de réception préfecture : 12/04/2018

Préambule

Le Maire :

Le vote du budget aura lieu en début avril prochain. Il précise qu'il n'y aura pas de vote de ce budget s'il n'y a pas eu de discussions sur les orientations budgétaires afin de faire valider ce budget car c'est la loi qui impose ce débat préalable.

L'assemblée a déjà pris connaissance des éléments de cette affaire, et ils vont être débattus toute à l'heure. Les interventions seront notées et enregistrées mais cela ne va pas changer l'ordre des choses de ces orientations. Quels que soient ces débats il n'y aura pas de changements dans les grands choix et dans les grandes priorités que la majorité a décidé de mettre en application tout au long de cette année.

Ces orientations budgétaires devraient aussi rappeler l'évolution de nos finances à ce jour et pour 2018. Il faut de ces orientations prennent en compte les contraintes qui sont les nôtres, après tous les changements qui ont eu lieu en Métropole et ici. Des contraintes souvent multiples et indépendantes de notre volonté mais que l'on doit prendre en compte. Il n'y aura plus de contrats aidés sinon beaucoup moins, et la prise en compte est nécessaire dans ces orientations. Il faudra appliquer les nouvelles dispositions en matière d'emploi, le PEC (Parcours Emploi Compétence) afin de respecter la loi et donc ajuster la participation communale qui augmente nettement.

Le besoin en emploi devra donc être ciblé par rapport au profil du demandeur d'emploi et tenir compte de ses compétences. Cela s'annonce difficile car il y a de nombreuses demandes. Nous sommes donc face à un budget contraint mais responsable et nous essayerons de faire au mieux.

En ce qui concerne les travaux, des programmes pluriannuels sont établis afin de mener à bien ces derniers.

Il rappelle son programme. Il y a eu des engagements pris devant la population par la majorité municipale, comme en ce qui concerne le personnel, où nous avons trouvé des services déstabilisés. Il faut donc réorganiser, restructurer et pour cela il faut se donner les moyens d'y arriver.

En matière de travaux, l'année sera assez chargée. Les débats sont ouverts.

M. SAINT-LAMBERT Jean-Luc - Conseiller de l'opposition :

Il souhaite que le maire revienne sur le dernier conseil du mois de décembre sur le repas de fin d'année pour les employés communaux, sur les illuminations de Noël, sur la période des vacances à La Plaine en terme d'animations, sur la semaine scolaire ramenée à 4 jours, sur une association, la Kaz des Loupiots, qui n'offre plus de gâteau aux périscolaires par manque de trésorerie... et vous avez limogé deux de vos plus fidèles partisans au service technique. Depuis deux ans nous avons assisté à la mort programmée de l'OMJL, de l'école de musique, de l'OMS. Il souhaite avoir l'avis du maire sur ces différentes affaires.

Le Maire :

Le repas du personnel si on n'en faisait pas, il se dirait que le personnel n'est pas pris en considération. Ce repas dans ce restaurant de Saint-Pierre, a été un moment de grande qualité.

En ce qui concerne le personnel, et comme cela a été évoqué, il y a eu une réorganisation et nous sommes dans l'efficacité de cette organisation. Un ensemble d'éléments a été pris en compte avec l'avis des services et de celui des agents. Personne n'a été mis dehors, personne n'a été limogé. Cette réorganisation fonctionne.

Vous ne portez pas de jugement sur le résultat mais sur des peccadilles. Là vous ne faites pas de la politique vous vous limitez à peu de chose.

Pour vos autres questionnements, sachez que cela a été un choix délibéré, dans le respect des restrictions de dépenses de fonctionnement.

L'ordre du jour est abordé.

Ordre du Jour

Affaire n° 01-010318 :

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2017 / Approbation

Affaire n° 02-010318 :

Budgets Ville et Annexes / Rapport d'Orientations Budgétaires préalable au vote des budgets 2018 (ROB)

Affaire n° 03-010318 :

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) / Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Affaire n° 04-010318 :

Renforcement de la distribution d'eau potable sur les secteurs Dureau au Premier Village et Bras Piton) dans le cadre du plan de rattrapage des investissements publics Outre-Mer / FEI - Programmation 2018

Affaire n° 05-010318 :

Renouvellement du parc automobile / Mobilisation des crédits du FIIS 2017-2020

Affaire n° 06-010318 :

Lotissement Eucalyptus / Rétrocession des derniers Logements Très Sociaux (LTS)

Affaire n° 07-010318 :

Création d'une voie de desserte-jonction entre la RN3 et la rue Théo MARIANNE sur le secteur de « la Butte » / Acquisition de la parcelle AL 266 appartenant à Madame GINET Rose-May épouse TARDIVEL

Affaire n° 08-010318 :

Acquisition foncière de la parcelle AL 594 / Information du Conseil Municipal relative à la convention de portage entre la Commune et l'EPFR

Affaire n° 09-010318 :

Organisation des services communaux / Application de la durée légale du temps de travail annuel fixé à 1607 heures plancher-plafond

Affaire n° 10-010318 :

Organisation des services municipaux / Evolution du tableau des effectifs permanents du personnel communal (création et modification de postes)

Affaire n° 11-010318 :

Modification du tableau des effectifs du personnel communal pour accroissement temporaire d'activité / Création de postes pour les besoins temporaires

Affaire n° 12-120318 :

SPL Energies Réunion / Validation d'un mandat d'assistance pour remise en état et la rénovation du parc d'éclairage public

Affaire n° 13-010318 :

Mission d'accompagnement du CAUE auprès des particuliers / Approbation de la convention pour l'année 2018

Affaire n° 14-010318 :

Mission d'accompagnement du CAUE pour l'instruction des actes d'urbanisme / Approbation de la convention pour l'année 2018

Affaire n° 15-010318 :

Projet de classe de découverte à l'Île Maurice de l'école PINOT Zulmé / Attribution d'une aide financière exceptionnelle pour 30 élèves de CE1-CE2

Questions diverses

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

Affaire n°01-010318
Procès-verbal de la séance du conseil municipal
du 14 décembre 2017 / Approbation

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, 19 voix pour, 3 oppositions (SAINT-LAMBERT Jean-Luc, DELATRE Joëlle, BOYER Lucien) et 1 abstention (GUERIN Jacques)
APPROUVE le procès-verbal du conseil municipal du 14 décembre 2017.



Affaire n°02-010318
Budgets Ville et Annexes / Rapport d'Orientations Budgétaires
préalable au vote des budgets 2018 (ROB)

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE
APPROUVE le rapport des Orientations Budgétaires 2018.



Affaire n°03-010318
Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de La Plaine des Palmistes / Débat sur les orientations générales
du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Présentation de cette affaire par le bureau d'études le CODRA : Monsieur José PACHECO

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal,
PREND ACTE du projet du PADD comme exposé ci-dessus et dans son annexe.



Affaire n°04-010318
Renforcement de la distribution d'eau potable sur les secteurs
Dureau au Premier Village et Bras Piton) dans le cadre du plan de rattrapage
des investissements publics Outre-Mer / FEI - Programmation 2018

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipale à l'UNANIMITE,

APPROUVE le plan de financement des travaux,
AUTORISE le Maire à solliciter l'Etat et signer la convention y afférente pour le financement de cette opération, au titre du FEI 2018,
AUTORISE le Maire, ou en son absence, l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.



Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM01-050418- DE Date de télétransmission : 12/04/2018 Date de réception préfecture : 12/04/2018

Affaire n°05-010318

Renouvellement du parc automobile / Mobilisation des crédits du FIIS 2015-2017

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à l'UNANIMITE,
VALIDE le lancement de cette opération,
APPROUVE le plan de financement,
AUTORISE le Maire ou en son absence son Adjoint délégué à signer tout document relatif à cette affaire.



Affaire n°06-010318

Lotissement Eucalyptus / Rétrocession des derniers Logements Très Sociaux

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
PREND ACTE de la poursuite de l'opération de vente en intégrant les difficultés rencontrées,
VALIDE la prise en charge financière réglementaire de l'ensemble des diagnostics (électrique, amiante, parasitaire et fosse septique) s'il y a lieu en fonction des dossiers,
AUTORISE la vente en faveur de Monsieur GRONDIN Philippe Joseph en lieu et place de GRONDIN Joseph Eucher André,
AUTORISE la vente en faveur de Madame PAYET Thérèse Elodie et ANNULE la décision de vente conjointe avec Monsieur PALMA Olivier,
ACTE qu'en fonction de l'instruction du dossier de Monsieur TAMON Gianni Alexandre, la vente pourra se faire en faveur de Monsieur ou conjointement avec Madame ROBERT Anne Murielle,
AUTORISE, le Maire ou son Adjoint délégué à signer tout document relatif à cette affaire.



Affaire n°07-010318

**Création d'une voie de desserte-jonction entre la RN3 et la rue Théo MARIANNE
sur le secteur de « la butte » / Acquisition de la parcelle AL 266
appartenant à Madame GINET Rose-May épouse TARDIVEL**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
PROCEDE à l'achat de la parcelle cadastrée AL 266 pour un montant de 6 000 €,
AUTORISE le Maire ou en son absence, l'Adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.



Affaire n°08-010318

**Acquisition foncière de la parcelle AL 594 / Information du Conseil Municipal
relative à la convention de portage entre la Commune et l'EPFR**

Observations : NEANT

Pleinement informé, le droit de préemption étant délégué par délibération antérieure, le Conseil Municipal
PREND ACTE de cette affaire.



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

Affaire n°09-010318
**Organisation des services communaux / Application de la durée légale
du temps de travail annuel fixé à 1607 heures plancher-plafond**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à l'UNANIMITE,
APPLIQUE la règle annuelle du plancher-plafond sur le temps de travail des agents fixé à 1607 heures ;
APPROUVE la nouvelle organisation du temps de travail qui en découle et le remaniement des horaires
présenté ci-dessus ;
VALIDE l'institution d'un forfait d'heures supplémentaires de 6 jours pour le personnel d'encadrement ;
MODIFIE le Règlement Intérieur en conséquence ;
AUTORISE le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.



Affaire n°10-010318
**Organisation des services municipaux / Evolution du tableau
des effectifs permanents
du personnel communal (création et modification de postes)**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
APPROUVE les créations et modifications susvisées ;
MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal, en conséquence ;
AUTORISE le Maire ou à défaut l'adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Affaire n°11-010318
**Modification du tableau des effectifs du personnel communal
pour accroissement temporaire d'activité /
Création de postes pour les besoins temporaires**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
APPROUVE la modification du tableau des effectifs pour accroissement temporaire d'activité ;
HABILITE l'autorité à recruter les dits agents par voie contractuelle pour pourvoir à ces emplois temporaires ;
AUTORISE le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.



Affaire n°12-010318
**SPL Energies Réunion / Validation d'un mandat d'assistance
pour remise en état et la rénovation du parc d'éclairage public**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
APPROUVE la réalisation de cette opération,
VALIDE le plan de financement ;
VALIDE le projet de convention de mandat, joint à la présente,
AUTORISE le Maire à signer la convention de mandat avec la SPL Energies Réunion,

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

AUTORISE à signer la demande de subvention au titre du FEDER ; et de DEPOSER le dossier de demande de subvention auprès de la Région Réunion, autorité de gestion locale du FEDER,
AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.



Affaire n°13-010318

**Mission d'accompagnement du CAUE auprès des particuliers /
Approbation de la convention pour l'année 2018**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
VALIDE les termes du présent rapport ;
APPROUVE le renouvellement, pour l'année 2018, de la convention entre la commune de La Plaine des Palmistes et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE) ;
APPROUVE le versement de la somme de 1 751 € annuel au CAUE correspondant à la participation volontaire et à la cotisation annuelle pour 2018 ;
AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes y afférents.



Affaire n°14-010318

**Mission d'accompagnement du CAUE pour l'instruction des actes d'urbanisme /
Approbation de la convention pour l'année 2018**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
VALIDE les termes du présent rapport ;
APPROUVE pour l'année 2018, la convention entre la commune de La Plaine des Palmistes et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Réunion (CAUE) ;
APPROUVE le versement de la somme de 4 000 € annuel au CAUE ;
AUTORISE le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les actes y afférents.



Affaire n°15-010318

**Projet de classe de découverte à l'Île Maurice de l'école PINOT Zulmé /
Attribution d'une aide financière exceptionnelle pour 30 élèves de CE1-CE2**

Observations : NEANT

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,
PREND ACTE du projet de voyage collectif à l'île Maurice pour 30 élèves (dont 22 élèves de CE2 et 8 élèves de CE1/CE2) de l'école primaire Zulmé Pinot.
VALIDE l'aide financière pour ce projet à hauteur de 8 000 €.
AUTORISE le maire, ou en son absence, l'hu délégué, à signer tous documents y afférents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal du 1^{er} mars 2018 est levée à 19h45.

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20180405-DCM01-050418- Date de télétransmission : 12/04/2018 Date de réception préfecture : 12/04/2018

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal dans sa séance du Jeudi 5 avril 2018... *à la majorité*...
21 voix pour et 03 oppositions... APPROUVE le présent verbal,

Secrétaire de séance,
ALOUETTE Priscilla



<p>Maré Luc BOYER Maire</p> 	<p>JEAN-BAPTISTE dit PARNY Daniel 1^{er} adjoint</p> 	<p>FELICIDALI Laurence 2^{ème} adjointe</p> <p><i>Proc. à Dijoux Marie Josée</i></p>	<p>LAN YAN SHUN Gervile- 3^{ème} adjoint</p> 
<p>DE ALMEIDA SANTOS Sylvie 4^{ème} adjointe</p> 	<p>ALAVIN Danielle 5^{ème} adjointe</p> 	<p>PLANTE Yves 6^{ème} adjoint</p> 	<p>GONTHIER Emmanuelle 7^{ème} adjointe</p> 
<p>ROBERT Jean Benoît 8^{ème} adjoint</p> 	<p>LEGER Victorin Conseiller Municipal</p> 	<p>GONTHIER André Conseiller Municipal</p> 	<p>HOAREAU René Conseiller Municipal</p> 
<p>VITRY Marie Lucie Conseillère Municipale</p> 	<p>ROBERT Jean Noël Conseiller Municipal</p> 	<p>JACQUEMART Jasmine Conseillère Municipale</p> 	<p>DIJOUX Marie Josée Conseillère municipale</p> 
<p>DORO Ghislaine Conseillère Municipale</p> <p><i>Procuration de GONTHIER Emmanuelle</i></p>	<p>ALOUETTE Priscilla Conseillère Municipale</p> 	<p>DEURWEILHER Didier Conseiller Municipal</p> <p><i>Absent</i></p>	<p>ROLLAND Alette Conseillère Municipale</p> <p><i>Absente</i></p>
<p>GUERIN Jacques Conseiller Municipal</p> <p><i>Absent</i></p>	<p>BOYER Lucien Conseiller Municipal</p> 	<p>SAINT-LAMBERT Jean Luc -Conseiller Municipal</p> 	<p>DELATRE Joëlle Conseillère Municipale</p> <p><i>Proc. à SAINT-LAMBERT Jean Luc</i></p>
<p>GRONDIN Toussaint Conseiller Municipal</p> <p><i>Absent</i></p>	<p>MOGALIA Mélissa Conseillère Municipale</p> <p><i>Absente</i></p>	<p>BOYER Éric Conseiller Municipal</p> <p><i>Procuration de PAYET Johnny.</i></p>	<p>PAYET Johnny Conseiller Municipal</p> 
<p>IGOUBE Sabine Conseillère Municipale</p> 			

Observations et réclamations :

.....

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20180405-DCM01-050418-DE
 Date de télétransmission : 12/04/2018
 Date de réception préfecture : 12/04/2018

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20180405-DCM01-050418-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018